
PROCÈS-VERBAL d'une assemblée publique de la
COMMISSION SUR LA CULTURE, LE PATRIMOINE ET LES SPORTS

Le jeudi 13 juin 2019 à 18 h 30
Édifice Lucien-Saulnier, 155, rue Notre-Dame Est, salle du conseil

Commissaires présent(e)s :

Mme Chantal Rossi, vice-présidente
Conseillère de la ville, Montréal-Nord

M. Younes Boukala
Conseiller d'arrondissement, Lachine

Mme Michèle Flannery
Conseillère d'arrondissement, Lachine

M. Benoit Langevin
Conseiller de la ville, Pierrefonds-Roxboro

M. Jocelyn Pauzé
Conseiller de la ville, Rosemont–La-Petite-Patrie

Mme Mindy Pollak
Conseillère d'arrondissement, Outremont

M. Alain Vaillancourt
Conseiller d'arrondissement, Sud-Ouest

Commissaires absentes :

Mme Anne-Marie Sigouin, présidente
Conseillère de la ville, Sud-Ouest et conseillère désignée, Ville-Marie

Mme Micheline Rouleau
Conseillère de la ville, Lachine

Le quorum est atteint.

Assistance : 14 citoyens et représentants d'organismes

1) Ouverture de l'assemblée

Considérant l'absence prévue de la présidente et devant l'absence momentanée de la vice-présidente, M. Alain Vaillancourt, membre de la Commission, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 18h41. Il souhaite la bienvenue aux personnes présentes et à celles qui suivent la séance grâce à la webdiffusion.

M. Vaillancourt explique que la Commission termine ce soir une série de trois assemblées réservées à l'audition des mémoires et des commentaires de citoyens et d'organismes qui ont souhaité participer à l'établissement d'un premier diagnostic en plus de vingt ans sur l'état du loisir public à Montréal. Il se présente ensuite, puis invite ses collègues commissaires à le faire également, à tour de rôle. Il souligne la présence dans la salle de Mme Nathalie Goulet, membre du comité exécutif, responsable de l'inclusion sociale, des sports et loisirs, de la condition féminine, de l'itinérance ainsi que de la jeunesse.

M. Vaillancourt décrit les objectifs visés par la Commission à travers ce mandat et les activités de consultation réalisées préalablement à la période d'audition des mémoires. Il précise que la Commission a reçu près d'une quarantaine de demandes pour présenter un mémoire ou une opinion et qu'elle accueillera plus tard ce soir le dépôt officiel de ceux d'entre eux qui ne feront pas l'objet d'une présentation verbale. M. Vaillancourt mentionne enfin les moyens de communication par lesquels la consultation a été annoncée.

2) Adoption de l'ordre du jour

La vice-présidente de la Commission, Mme Chantal Rossi, poursuit en présentant les points prévus à l'ordre du jour de l'assemblée.

Sur une proposition de M. Benoit Langevin, appuyée par M. Jocelyn Pauzé, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité tel que proposé.

3) Diagnostic du loisir public montréalais : Audition et dépôt des mémoires et opinions

La vice-présidente décrit le fonctionnement de la période d'audition des mémoires et donne quelques consignes aux participants qui prendront la parole. Elle invite ensuite le premier intervenant prévu à l'horaire à débiter sa présentation.

3.1 M. MATHIEU GRONDIN, PRÉSIDENT, MTL 24/24

M. Grondin explique que l'organisme MTL 24/24 souhaite apporter sa contribution au Diagnostic du loisir en présentant les enjeux propres aux loisirs nocturnes montréalais. M. Grondin détaille les diverses entraves se posant actuellement au développement de ce secteur, ainsi que les recommandations de l'organisme, qui incluent la création d'un comité dédié et l'adoption d'un Plan directeur du développement de la nuit. En font foi le [mémoire](#) de l'organisme ainsi que l'enregistrement vidéo disponibles sur le site web des commissions permanentes à l'adresse ville.montreal.qc.ca/loisirpublic. M. Grondin dépose en terminant à la Commission une pétition en soutien à ce mémoire, signée par plus de 1200 Montréalaises et Montréalais.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaires	Questions / commentaires
M. Alain Vaillancourt	Explique que les élus locaux sont régulièrement interpellés par leurs concitoyens sur les questions de nuisances sonores / Demande quelles mesures pourraient être prises pour soutenir ce secteur de l'économie montréalaise tout en tenant compte de telles préoccupations / Aborde la question des dérogations réglementaires souvent accordées pour le prolongement de certains événements locaux au-delà des heures prévues.
M. Jocelyn Pauzé	Reconnaît que le soutien à la vie nocturne montréalaise était inclus dans la plateforme électorale de Projet Montréal, en cours de réalisation.
Mme Mindy Pollak	Remercie l'organisme pour son mémoire, qui permet d'attirer l'attention sur une autre facette du loisir à Montréal.
M. Benoit Langevin	Rappelle qu'une motion a récemment été débattue au conseil municipal concernant l'ouverture possible du métro la nuit en certaines circonstances, mais que la mesure a été jugée irréalisable par la Société de transport de Montréal / Demande quelle est la vision de l'organisme quant au développement de la vie nocturne sur l'ensemble du territoire montréalais.

La vice-présidente remercie M. Grondin et cède la parole à Mme Elsa Lavigne, directrice générale d'AlterGo.

3.2 MME ELSA LAVIGNE, DIRECTRICE GÉNÉRALE, ALTERGO

Après avoir présenté la mission d'AlterGo, Mme Lavigne explique que l'organisme souhaite attirer l'attention des commissaires sur les mesures à prendre pour que la disponibilité, la qualité et la diversité des activités de loisir accessibles universellement à Montréal soient les mêmes pour les personnes ayant une limitation fonctionnelle que pour la population dans son ensemble. Mme Lavigne illustre les besoins actuels à l'aide d'exemples d'expériences vécues dans l'accès aux camps de jour. Le développement d'une expertise interne en accessibilité universelle au loisir fait partie des recommandations identifiées, tel qu'en font foi le [mémoire](#) d'AlterGo, le [document déposé en annexe](#), ainsi que l'enregistrement vidéo disponible sur le site web des commissions permanentes à l'adresse ville.montreal.qc.ca/loisirpublic.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaires	Questions / commentaires
Mme Chantal Rossi	Reconnaît l'importance des lacunes qui existent dans l'accès aux infrastructures de loisir pour les personnes ayant une limitation fonctionnelle / Accueille favorablement les recommandations de l'organisme.
M. Jocelyn Pauzé	Salue l'engagement de l'ensemble des représentants d'organismes de loisir qui participent à cette assemblée en cette période de préparation des camps de jour / Reconnaît que la notion d'inclusion doit être au cœur de la vision du loisir de la Ville / Reconnaît l'importance des défis associés à l'accès aux locaux / Évoque les opportunités offertes par la l'entente sur le partage des infrastructures scolaires-municipales et l'importance de diffuser l'information à ce sujet / Demande quelle sont les améliorations qui devraient être apportées au programme PANAM.
M. Alain Vaillancourt	Observe que le Programme d'accompagnement en loisir de l'île de Montréal joue un rôle essentiel dans le soutien aux familles des enfants ayant une limitation fonctionnelle / Demande s'il existe un calcul du montant qui devrait y être investi pour combler la totalité des besoins en accompagnement sur le terrain / S'enquiert des intentions du gouvernement du Québec quant à la bonification de sa contribution au programme.

La vice-présidente remercie Mme Lavigne et cède la parole à M. Roland Barbier, directeur général du Centre communautaire Hochelaga.

3.3 M. ROLAND BARBIER, DIRECTEUR GÉNÉRAL, CENTRE COMMUNAUTAIRE HOCHELAGA

M. Barbier propose de donner différents exemples à la Commission pour expliquer la réalité et le fonctionnement des centres communautaires de loisir, qui représentent de véritables milieux de vie dans leurs quartiers. Il aborde tout particulièrement l'enjeu du manque criant d'accès à des installations de base pour déployer l'offre de service en loisir à Montréal. En font foi le [mémoire](#) du Centre communautaire Hochelaga ainsi que l'enregistrement vidéo déposés sur le site web des commissions permanentes à l'adresse ville.montreal.qc.ca/loisirpublic.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaires	Questions / commentaires
Mme Chantal Rossi	Reconnaît que le loisir est un vecteur incontournable du développement social de certaines communautés et un moyen d'intervention important auprès des jeunes et des parents, particulièrement en milieu défavorisé.
M. Jocelyn Pauzé	Félicite M. Barbier pour la mise sur pied et la coordination du programme Opération Sous-Zéro / Reconnaît la force du sentiment d'appartenance qui lie les habitants d'un quartier à leur centre communautaire de loisir / Reconnaît l'importance de renouveler et de moderniser la relation de partenariat qui existe entre les organismes concernés et la Ville de Montréal.
M. Younes Boukala	Souligne l'intérêt et le caractère original de la présentation / Demande quelles seraient les mesures qui devraient être prises par la Ville pour mieux soutenir les organismes de loisir.

La vice-présidente remercie M. Barbier et cède la parole à Mme Sonia Vaillancourt, directrice générale du Conseil québécois du loisir.

3.4 MME SONIA VAILLANCOURT, DIRECTRICE GÉNÉRALE, CONSEIL QUÉBÉCOIS DU LOISIR (CQL)

Mme Vaillancourt décrit la mission du CQL, qu'elle présente comme étant complémentaire aux responsabilités municipales en matière de loisir public. Elle identifie l'accessibilité au loisir ainsi que la valorisation et le développement des ressources humaines (saliées et bénévoles) comme deux enjeux importants du domaine pour lesquels le CQL propose différents outils qui pourraient être mis à contribution par la Ville. Elle conclut en appelant à un meilleur soutien au loisir culturel, à une reconnaissance de la diversité des formes d'association en loisir et à l'adoption d'une véritable politique municipale du loisir. En font foi le [mémoire](#) du CQL ainsi que l'enregistrement vidéo déposés sur le site web des commissions permanentes à l'adresse ville.montreal.qc.ca/loisirpublic.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaires	Questions / commentaires
M. Jocelyn Pauzé	Salue la qualité de la proposition relative au contenu d'une éventuelle vision montréalaise du loisir / Explique que les préoccupations associées à la rareté de la main-d'œuvre semblent partagées par plusieurs intervenants / S'enquiert des mesures que pourrait prendre la Ville pour contribuer davantage au développement des compétences de cette main-d'œuvre / S'interroge sur la proportion des camps de jour montréalais dont le personnel bénéficie de l'accréditation du Diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateur (DAFA) / Reconnaît l'intérêt d'impliquer les commissions scolaires dans une éventuelle structure de concertation montréalaise en loisir.

La vice-présidente remercie Mme Vaillancourt et cède la parole à M. Dickens Mathurin, directeur général du Centre sportif de la Petite-Bourgogne.

3.5 M. DICKENS MATHURIN, DIRECTEUR GÉNÉRAL, CENTRE SPORTIF DE LA PETITE-BOURGOGNE

M. Mathurin décrit l'historique et l'enracinement du Centre sportif de la Petite-Bourgogne dans sa communauté, puis présente les défis et enjeux qui le caractérisent et qui sont communs à beaucoup d'autres organismes de loisir. Il mentionne principalement un financement insuffisant, des difficultés de recrutement et de rétention de personnel, la lourdeur de la reddition de comptes demandée et les problèmes associés au manque de cohérence dans les relations avec les arrondissements. M. Mathurin propose également différentes mesures qui pourraient être prises pour répondre à ces enjeux. En font foi le [mémoire](#) de l'organisme ainsi que l'enregistrement vidéo déposés sur le site web des commissions permanentes à l'adresse ville.montreal.qc.ca/loisirpublic.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaires	Questions / commentaires
Mme Chantal Rossi	Reconnaît la problématique existant en matière de recrutement de personnel dans le milieu du loisir / S'interroge sur les manières d'alléger la reddition de comptes sans pour autant négliger ce processus important.
M. Jocelyn Pauzé	Accueille favorablement les observations relatives aux enjeux de main-d'œuvre / Reconnaît que la reddition de comptes s'est complexifiée au cours des dernières années / Reconnaît l'intérêt de la recommandation relative à la création d'une « centrale de documentation » pour conserver les données fournies par les organismes / Reconnaît l'importance d'inclure les dimensions qualitatives dans l'exercice de reddition de comptes.
M. Alain Vaillancourt	Salue le modèle retenu par le Centre sportif de la Petite-Bourgogne pour son fonctionnement, dont plusieurs autres organismes pourraient s'inspirer / Reconnaît l'importance de valoriser les professions du loisir, l'intérêt de mettre sur pied une équipe dédiée à la ville centre et la pertinence du financement par mission des organismes (plutôt que par projet).
M. Benoit Langevin	Adhère à la proposition portant sur l'importance de financer les organismes sur la base de leur mission / Reconnaît l'importance de valoriser les emplois en loisir / Rappelle les problèmes posés par la non-indexation des montants versés par le gouvernement du Québec en vertu des ententes avec la Ville en matière de développement social.
M. Younes Boukala	Souligne la qualité du mémoire déposé et la clarté des recommandations proposées.

La vice-présidente remercie M. Mathurin et cède la parole à M. Daniel Caron et à M. Yves Dubois, respectivement vice-président et directeur général de la Société québécoise de spéléologie.

3.6 M. DANIEL CARON, VICE-PRÉSIDENT ET M. YVES DUBOIS, DIRECTEUR GÉNÉRAL, SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE SPÉLÉOLOGIE

M. Caron présente le mandat de la Société québécoise de spéléologie, qui concerne avant tout la mise en valeur du site de la caverne de Saint-Léonard dans l'arrondissement de Saint-Léonard. Il expose ensuite les principales composantes d'un projet récréotouristique de développement d'un centre d'interprétation sur ce site, projet auquel la Ville de Montréal pourrait apporter sa contribution. En fait foi le [document de présentation](#) utilisé par l'organisme ainsi que l'enregistrement vidéo déposés sur le site web des commissions permanentes à l'adresse ville.montreal.qc.ca/commissions.

La présentation est suivie d'une période de questions et commentaires des commissaires :

Commissaires	Questions / commentaires
Mme Chantal Rossi	Reconnaît l'intérêt du site de la caverne de Saint-Léonard et celui d'y développer un projet récréotouristique / Demande si d'autres sites de cet ordre existent au Québec / S'enquiert du régime de propriété et du niveau de juridiction de la caverne et plus particulièrement de la portion souterraine du site.
M. Jocelyn Pauzé	S'interroge sur les raisons pour lesquelles la caverne ne fait pas actuellement partie de la programmation de la Journée des musées montréalais / S'enquiert des démarches entreprises auprès des gouvernements fédéral et provincial pour faire la promotion du projet de centre d'interprétation.
M. Younes Boukala	Demande des informations au sujet de la pratique de la spéléologie.
M. Benoit Langevin	Salue l'originalité du projet et le sens de l'entrepreneuriat des invités.
Mme Michèle Flannery	S'enquiert de la rentabilité du projet proposé / Demande des précisions quant à l'accessibilité actuelle des galeries souterraines supplémentaires découvertes en 2017.

La vice-présidente remercie MM. Caron et Dubois pour leur présentation. Elle remercie également tous les participants à cette assemblée pour leur présentation et indique que les mémoires déposés ce soir seront disponibles en ligne au cours des prochains jours sur la page consacrée à la

consultation sur le site web des commissions permanentes. Elle ajoute que c'est le cas également des 17 mémoires et opinions écrites qui n'ont pas été présentés verbalement et dont la Commission accueille ce soir le dépôt, soit ceux des personnes et organismes suivants :

- 1- Manon Forcier, citoyenne
- 2- Guillaume Le Nigen, citoyen
- 3- Danielle Montmarquette, citoyenne
- 4- Centre du Plateau
- 5- Direction régionale de santé publique du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal
- 6- Club social Henri-Julien
- 7- Regroupement des maisons des jeunes du Québec (région de Montréal-Laval)
- 8- Société Ressources-Loisirs de Pointe-aux-Trembles
- 9- CCSE Maisonneuve
- 10- Centre de loisirs Monseigneur Pigeon
- 11- Direction culture, sports, loisirs et développement social, arrondissement de Saint-Laurent
- 12- Association d'aide et de loisirs pour personnes à autonomie réduite (ALPAR)
- 13- Projet Harmonie
- 14- Association récréative Milton-Parc
- 15- Centre de loisir communautaire de la Côte-des-Neiges
- 16- Services de Loisirs Ste-Claire
- 17- Centre récréatif, culturel et sportif Saint-Zotique

4) Levée de l'assemblée

Avant de lever l'assemblée, la vice-présidente remercie à nouveau toutes les personnes et les organismes qui ont pris le temps de rédiger un mémoire et de faire part à la Commission de leur avis lors de cette consultation. Elle remercie également les personnes-ressources qui ont offert un soutien à la Commission tout au long de ses travaux préparatoires, soit M. Marc-Antoine Dionne, chef de section, sports et loisirs, à la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'arrondissement de Verdun, qui a coordonné l'ensemble de la démarche de concertation menée par la Commission ces derniers mois et M. André Thibault, professeur émérite de l'Université du Québec à Trois-Rivières et fondateur de l'Observatoire québécois du loisir, qui a fourni l'expertise technique nécessaire. Elle reconnaît enfin la contribution de la secrétaire recherchiste responsable de la coordination des travaux de la Commission, Mme Myriam Laforce.

La vice-présidente annonce que la Commission se réunira au cours des prochaines semaines pour analyser les propositions reçues et faire les recommandations qu'elle juge les plus appropriées. Elle explique que la troisième et dernière partie de la consultation visera l'adoption de ces recommandations, prévue pour le jeudi 12 septembre à 17 h. La vice-présidente invite toutes les personnes intéressées à assister à cette assemblée. Elle signale qu'à la suite de cette dernière assemblée, la Commission déposera son rapport au conseil municipal et qu'il reviendra alors au comité exécutif d'y donner les suites nécessaires.

La séance est levée à 21 h 27, sur une proposition de M. Benoit Langevin, appuyée par Mme Michèle Flannery.

APPROUVÉ LE 12 SEPTEMBRE 2019

ORIGINAL SIGNÉ

Chantal Rossi
Vice-présidente
Commission sur la culture, le patrimoine et les sports

ORIGINAL SIGNÉ

Myriam Laforce
Secrétaire recherchiste